

Les avantages qui découlent de la libéralisation des échanges sont de divers ordres. La réduction ou l'élimination d'obstacles au commerce encourage les pays à produire et à commercer dans des secteurs où ils jouissent d'un avantage comparatif. La libéralisation offre aussi la possibilité de profiter davantage des économies d'échelle. En donnant aux producteurs nationaux un accès plus grand aux marchés, elle leur permet de spécialiser leur production et ainsi de réduire leurs coûts unitaires. Dans le cas de pays qui ont de petits marchés nationaux, les économies d'échelle peuvent être très considérables.

La libéralisation des échanges accroît aussi la concurrence, tant sur le marché national que sur les marchés étrangers, les entreprises devant réagir plus rapidement à l'évolution du marché. L'intensification de la concurrence a normalement pour résultat d'inciter les entreprises à devenir plus performantes économiquement grâce à des innovations qui réduisent les coûts et à améliorer la qualité de leurs produits. La libéralisation, bilatérale ou multilatérale, qui établit des règles commerciales claires réduit l'incertitude. En l'absence de telles règles, un pays s'expose à des mesures unilatérales de la part de ses partenaires commerciaux. La réduction de l'incertitude, outre qu'elle assure un accès dans des conditions de plus grande stabilité, permet aussi aux entreprises de prendre des décisions mieux informées.

3.2 Adaptations au niveau du marché du travail

Les avantages économiques résultant de la libéralisation des échanges appellent des adaptations et notamment des adaptations au niveau du marché du travail. L'OCDE a résumé les résultats empiriques d'un certain nombre d'études concernant l'impact de la libéralisation du commerce sur l'emploi¹⁶. Selon l'Organisation, l'effet net est généralement faible au niveau de l'ensemble de l'économie. Les adaptations commandées par les changements risquent aussi d'être mineures par comparaison à d'autres facteurs, comme le changement technologique ou l'apparition de nouveaux produits. Dans une année typique, 20 % de la population active des pays développés change d'emploi. Selon le rapport de l'OCDE, le nombre des travailleurs additionnels qui devraient changer d'emploi en raison de la libéralisation des échanges ne représenterait probablement qu'une fraction du taux normal de roulement de la main-d'oeuvre, surtout si cette libéralisation se faisait sur plusieurs années.¹⁷

¹⁶ OCDE, "Trade and Employment", C(89)42, 1989.

¹⁷ OCDE, "Trade and Employment", C(89)42, Annex Summary Report, 1989, p. 4.